

27 Mai 2013

Formations



## Les Rencontres Techniques du Réseau Juristes Publics



# La responsabilité pénale des acteurs et des décideurs publics locaux

Lundi 27 mai 2013 de 9h30 à 16h30

Rencontre technique accessible sur place et à distance

Ces trente dernières années ont vu la pénalisation de la vie publique. Un nombre important de décideurs publics, élus locaux et fonctionnaires territoriaux a alors été mis en cause pénalement. La volonté actuelle de moraliser la vie publique couplée à la multiplication des chefs d'accusations a engendré un accroissement considérable du contentieux pénal autour de ces acteurs.

Prévenir les délits, comprendre le contentieux de la mise en danger délibérée de la vie d'autrui, appréhender le délit de diffamation, analyser la responsabilité pénale dans la passation de marché public, déterminer les modalités de la « protection fonctionnelle (application de l'article 40 avec l'obligation de signalement), sont devenues des préoccupations importantes pour les agents territoriaux d'aujourd'hui.

Cette journée de formation aura donc les objectifs suivants :

- Déterminer dans quelles mesures la délégation de pouvoir d'un élu à un agent public entraîne un transfert de responsabilité
- Comprendre la protection fonctionnelle des agents publics
- Appréhender les critères de la mise en danger d'autrui
- Analyser le droit de la Commande publique et des sanctions pénales attachées...

*Nous vous attendons nombreux le 27 mai prochain !*



## Intervenants

**Jean Christophe LUBAC**, Avocat au barreau de Paris spécialiste en Droit public, *SCP Sartorio*

**Etienne CHAUFOUR**, Maire de Juvisy-

## Date

- Le 27 mai 2013 de 9h30 à 16h30
- Accessible sur place et à distance

sur-Orges et Vice-président de la *CA Les portes de l'Essonne*

**Kalima KASMI**, avocate au barreau de Nantes, spécialiste du droit public des affaires

**Claudia RASCAR**, Responsable administratif, juridique et financier  
*SMITOM Lombric (77)*

**Stephane DUPUIS**, Pôle Collectivités Territoriales, *Groupama*

## Frais de participation

- **Gratuit pour les abonnés du Réseau Juristes publics**
- 500 euros TTC pour les non abonnés
- 720 euros TTC pour les entreprises
- 200 euros TTC pour les associations

Demandez des codes d'accès au Réseau :

Juristes Publics

[Demandez vos codes](#)

## Responsable formation



**Sarah MARIEZ**  
Animatrice du Réseau  
Juristes publics

IDEAL Connaissances  
01.45.15.08.62

[s.mariez@idealconnaissances.com](mailto:s.mariez@idealconnaissances.com)

## Pour accéder gratuitement à l'ensemble des formations 2013 du Réseau Juristes publics, abonnez-vous !

L'abonnement 2013 à une communauté professionnelle d'IDEAL Connaissances comprend :

- L'accès à la plateforme de la communauté pour l'ensemble de vos agents
- L'accès à toutes les formations 2013 en présentiel, repas compris
- L'accès à toutes les formations réalisées par la communauté

[>> Consultez le bulletin d'abonnement Conseils généraux et régionaux](#)

[>> Consultez le bulletin d'abonnement Villes, syndicats et intercommunalités](#)

[>> Consultez le bulletin d'abonnement Entreprises](#)

[>> Consultez le bulletin d'abonnement Organismes spécifiques](#)



Contact : 93 avenue de Fontainebleau - 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex  
e-mail : [contact@idealconnaissances.com](mailto:contact@idealconnaissances.com) - site : [www.idealconnaissances.com](http://www.idealconnaissances.com)